



La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins du « Réseau sentinelle » et de l'ensemble des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Grippe	Faible	↗
Dengue	Épidémique	→
Leptospirose	Modérée	↗
Diarrhée	Modérée	→

Actualités régionales et internationales

Rougeole

La zone Pacifique est touchée par des épidémies de rougeole. En Polynésie française, la vaccination est obligatoire depuis 1987. Du fait des échanges fréquents au niveau de la zone, malgré une bonne couverture vaccinale, le risque d'introduction du virus de la rougeole au Fenua est bien réel. **Les personnes à risque de contracter l'infection sont celles non ou incomplètement vaccinées (une seule dose) ou n'ayant pas eu la maladie dans l'enfance.**

- Épidémie en Nouvelle-Zélande : 2 191 cas de rougeole déclarés du 01/01 au 15/01/2020 (dont 79% d'Auckland).
- Épidémie aux îles Samoa : 5 697 cas, dont 83 décès liés à la rougeole, déclarés au 06/01/2020.
- Samoa Américaines : 12 cas confirmés ont été déclarés au 19/01/2020
- Épidémie aux Tonga : 639 cas déclarés au 16/01/2020, dont 20 hospitalisations.
- Circulation à Fidji : Circulation active du virus au 20/01/2020, en diminution.
- Circulation en Australie : circulation active du virus à Queensland, Victoria et News South Wales au 20/01/2020
- Kiribati : 3 cas confirmés ont été déclarés au 19/01/2020
- Papouasie-Nouvelle-Guinée : 4 cas confirmés au 14/01/2020

Cas de pneumonies associées à un nouveau coronavirus (2019-nCov) en Chine

Le 31 décembre 2019, l'OMS a été informée par les autorités chinoises d'un épisode de cas groupés de pneumonies dont tous les cas avaient un lien avec un marché d'animaux vivants dans la ville de Wuhan, en Chine, le *Huanan South China Seafood Market*. Le marché a été fermé et désinfecté le 1er janvier mais la source d'infection n'a pu être déterminée.

Le 7 janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (2019-nCoV différent des virus SARS-CoV et MERS-CoV et jamais observé auparavant chez l'Homme) en lien avec ces cas de pneumopathies a été annoncée officiellement par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Au 22 janvier 2020, la Chine a annoncé **448 cas confirmés** d'infection par le 2019-nCoV et 9 décès à Wuhan. Des cas ont également été recensés à Pékin, Shanghai et Guangdong. Par ailleurs, 15 personnels de santé à Wuhan ont été contaminés par des patients. Quatre autres pays ont confirmé un ou plusieurs cas importés : Thaïlande, Japon, République de Corée et les Etats-Unis.

Le réservoir du virus n'est pas identifié et de nombreuses incertitudes demeurent sur le mode de transmission et les facteurs de risque associés. La transmission interhumaine est maintenant avérée sur la base des informations disponibles attestant notamment de cas de transmission entre personnes d'une même famille, ou de patient à soignant. Toutefois les données disponibles à ce jour ne permettent pas d'évaluer le degré de facilité avec laquelle le virus se transmet d'Homme à Homme.

Il est à noter également qu'une épidémie de grippe est actuellement cours en Chine.

A l'heure actuelle, le risque d'introduction en Polynésie française de cas lié à cet épisode est considéré comme faible.

Recommandations aux personnes ayant récemment séjourné en Chine et présentant à leur retour au Fenua des symptômes respiratoires (fièvre, toux et éventuellement difficultés respiratoires):

- Porter un masque chirurgical lors de contacts avec d'autres personnes
- Utiliser des mouchoirs jetables et se laver régulièrement les mains (solution hydro alcoolique)
- Contactez rapidement le Samu Centre 15, en faisant état des symptômes et du séjour récent en Chine, afin de bénéficier d'une prise en charge adaptée. Il est recommandé de ne pas se rendre directement chez son médecin, dans un dispensaire ou aux urgences pour éviter toute potentielle transmission à d'autres personnes.

Surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française

Dengue

Epidémie de dengue 2 (DENV-2) depuis le 10 avril 2019

Au 12/01/2020, 2 497 cas autochtones et 2 cas importés de DENV-2 ont été déclarés.

- Iles en phase épidémique : **Tahiti** (10/04/2019), **Bora-Bora** (12/07/2019), **Moorea** (12/08/2019), **Nuku Hiva** (27/08/2019), **Raiatea** (12/09/2019), **Huahine** (13/09/2019), **Rangiroa** (19/09/2019), **Ua Pou** (27/09/2019), **Tahaa** (7/10/2019), **Hiva Oa** (8/10/2019), **Ua Huka** (9/10/2019), **Tubuai** (9/10/2019) et **Fatu Hiva** (10/10/2019).
- Iles en phase d'alerte : **Takarua, Maupiti, Tikehau, Arutua, Tureia et Tahuata**

Le virus DENV-2 n'ayant pas circulé dans le Pays depuis l'an 2000, la population est faiblement immunisée. Les personnes de moins de 20 ans ou arrivées en Polynésie française après cette date sont les plus à risque d'être infectées.

Au-delà des actions de lutte anti-vectorielle de la Direction de la santé (Centre d'hygiène et de salubrité publique) avec la collaboration des communes, il relève de la responsabilité de chacun de se mobiliser contre la dengue. L'élimination des gîtes larvaires doit être renforcée durant la saison des pluies, en supprimant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine.

1) Prévention individuelle

- Se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs en spray ou crème, moustiquaire, diffuseurs)
- Eliminer chaque semaine les gîtes larvaires autour de votre domicile, dans votre environnement.

2) Consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes (fièvre même modérée, douleurs musculaires ou articulaires, etc.) pour confirmer ou infirmer le diagnostic de dengue.

3) En cas de dengue confirmée

- Se protéger des piqûres de moustiques pour éviter la diffusion de la dengue dans son entourage (dormir sous moustiquaire pendant 10 jours)
- Limiter les déplacements pour ne pas contaminer d'autres zones géographiques.

- Bilan de la quinzaine

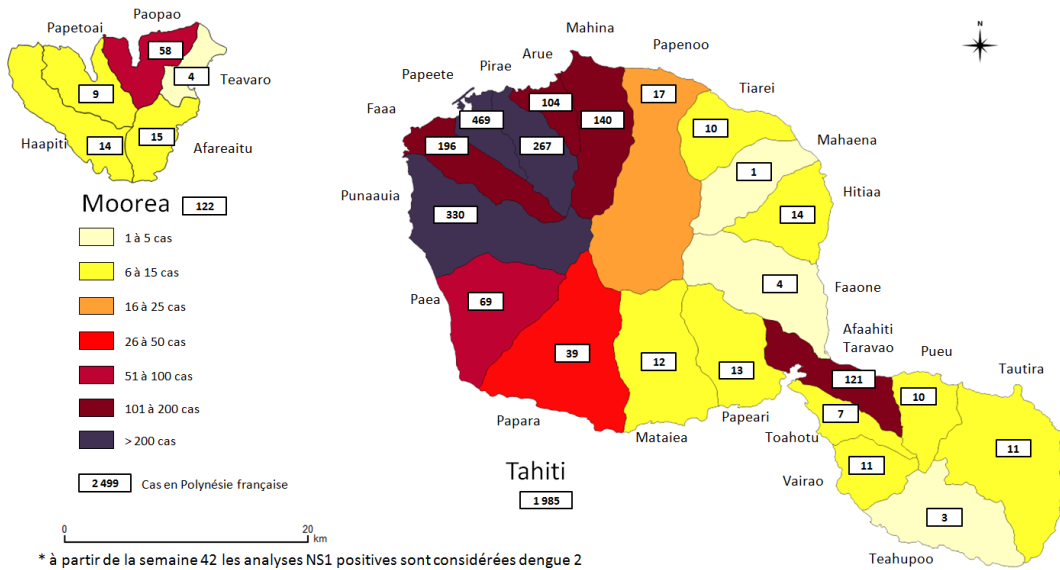
Semaine	Quinzaine 01-02 de 2020	Depuis la semaine 6 de 2019
Dengue non typée	61*	455*
Dengue 1 dont	1	298
hospitalisés	0	18
cas sévères	0	2
Dengue 2 dont	74*	2 499
< 20 ans	23 (31,1%)	1 323 (52,9%)
hospitalisés	6 (8,1%)	110 (4,4%)
cas sévères	0	1
décès	0	1**



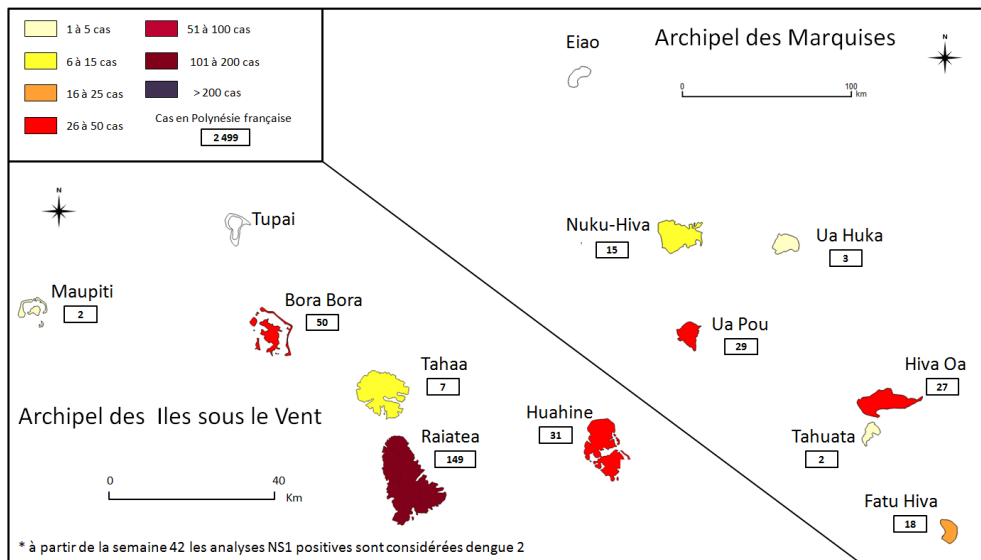
* à partir de la semaine 42 (changement de stratégie de diagnostique) les analyses NS1 positives sont considérées comme dengue 2.

** indirectement lié à la dengue

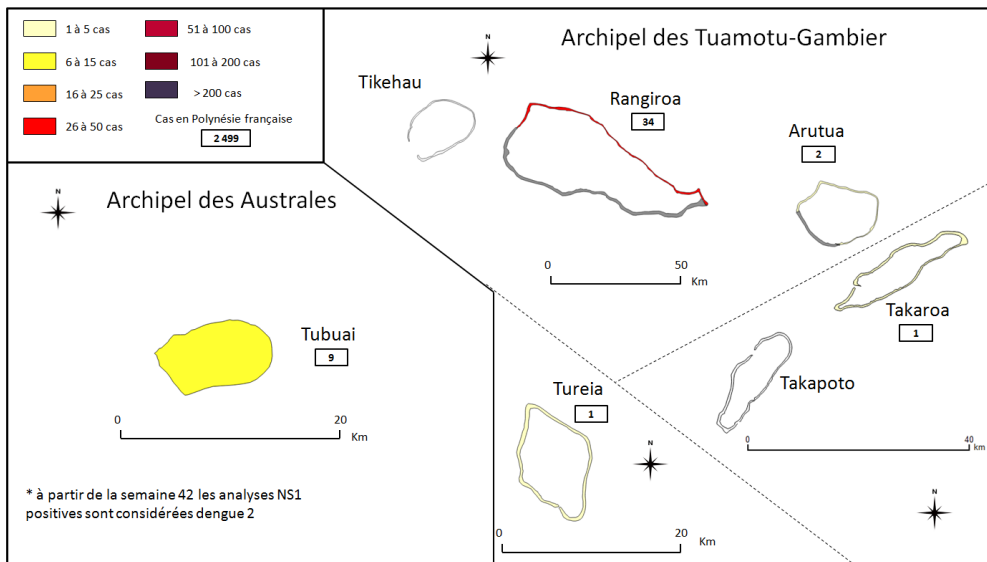
Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 12 janvier 2020
dans les Iles du Vent par commune



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 12 janvier 2020
dans les Iles sous le Vent et l'archipel des Marquises



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 12 janvier 2020
dans l'archipel des Australes et dans l'archipel des Tuamotu-Gambier



Leptospirose

Sept cas de leptospirose ont été déclarés cette quinzaine (deux en semaine 01 et cinq en semaine 02).

Recommandations pour la prévention de la leptospirose

- Le jardinage / fa'a'apu est un facteur de risque → port de gants et de chaussures fermées, surtout lorsqu'il pleut
- Lors de la pêche en eau douce → port de bottes / cuissardes
- Protection des plaies avec un pansement imperméable avant toute activité à risque (jardinage, pêche, etc.)
- Après une exposition à risque → lavage et désinfection des plaies
- Limiter les contacts avec la boue et l'eau douce trouble (ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble ou aux embouchures des rivières)
- Dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets

! Consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.

Grippe

Le vaccin est le moyen le plus efficace de protection contre la grippe (la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est en cours jusqu'au 31 janvier 2020). Les recommandations vaccinales concernent les personnes âgées, les sujets à risque (présentant une maladie chronique cardiaque, pulmonaire, etc.) et l'ensemble des professionnels de santé.

- *Syndromes grippaux* : l'activité est en hausse par rapport à la quinzaine précédente avec un total de 44 syndromes déclarés par les médecins sentinelles (14 en semaine 01 et 30 en semaine 02).
- *Aucun cas confirmé de grippe cette quinzaine.*

Recommandations pour la prévention de la grippe (hors vaccination)

- **Porter un masque en cas de toux, en famille et dans les lieux publics.**
- Eternuer dans sa manche ou en se couvrant la bouche avec un mouchoir.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter à la poubelle.
- Se laver les mains fréquemment (après avoir éternué, s'être mouché ou être passé dans un lieu public fréquenté, etc.).
- Tenir les personnes fragiles (nourrissons, personnes âgées, femmes enceintes, comorbidités sous ALD, etc.) à distance des personnes présentant des signes cliniques d'infection grippale.

Diarrhée et gastro-entérite aiguë

Avec 46 cas déclarés (26 en S01 et 20 en S02), l'activité est stable par rapport à la quinzaine précédente.

Semaine 02 : déclaration d'une TIAC ayant concerné trois personnes à Tahiti et d'un cas isolé d'infection à *Salmonella* à Moorea. Le nombre de cas de gastroentérites virales est actuellement en augmentation, notamment chez les enfants.

Recommandations pour la prévention des gastroentérites

- Hygiène → lavage systématique des mains après être allé aux toilettes et avant de manipuler des aliments
- Nettoyage et désinfection des toilettes, des poignées de portes à effectuer quotidiennement dans l'entourage d'un malade
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C). Volailles et œufs doivent être consommés bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées le moins longtemps possible avant leur consommation et conservées à +4°C en attendant.

! En cas de diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter rapidement un médecin



Vigilance en saison des pluies

Les pluies actuelles et leurs conséquences (inondations, boue, débris, coupure d'eau, etc.) sont favorables à la transmission d'agents infectieux pouvant être responsables de la dengue, de la leptospirose ou de cas de gastro-entérites.

Tél : 40 48 82 01

Bureau de veille sanitaire

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf